71e Année. 11e Série. Tome III. N° 33. 18 Aout 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le IIe Congrès international d'Hypnotisme, par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : Les Appareils d'Art médical français à l'Exposition. — Visites-Conférences à l'Exposition. — Les Congrès médicaux de 1900 : XIIIe Congrès international des Sciences médicales : Assemblées générales. Fêtes Visites. — Le Service des Promps Secours de la Cie des Chemins de fer du Nord à Paris. — Congrès dentaire international. — Politique et Médecine : L'affaire Pozzi-Devilliers devant la Justice. — Nécrologie. — Petites informations. — Variétés et Anecdotes : Une guérison par l'eau de Lourdes. La *Bibliographia medica* jugée par les Anglais. — Les Médecins et la Mort du Duc de Berry. — Les livres nouveaux.

ILLUSTRATIONS. — M. le Pr Guyon (Paris). — M. le Dr Pozzi (Paris).

BULLETIN

61 (06)

Le IIe Congrès international d'Hypnotisme.

Dimanche dernier, 12 août, s'est ouvert au Palais des Congrès, à l'Exposition, le IIe *Congrès international d'Hypnotisme expérimental et thérapeutique*. Il a tenu ses séances du 12 au 16 août.

C'est, avec le Congrès dentaire et avec le Congrès de la Presse médicale, l'une des petites réunions internationales, qui n'ont pas pu trouver place dans le grand Congrès des Sciences médicales, qui a été clos le 9 août. Il ne faut pas le regretter d'une façon trop sensible, car son succès n'en a été que plus vif.

Les Congrès ne sont-ils pas, d'ailleurs, ce que les font leurs organisateurs.....

A l'encontre de la plupart des Assemblées de cette nature, celle-ci a été inaugurée — et non clôturée — par un Banquet ; mais, dès le dimanche soir, avait eu lieu la séance solennelle d'ouverture, sous la présidence d'honneur de M. le Pr Raymond, sous la présidence effective de M. le Dr Jules Voisin, notre collègue Bérillon étant secrétaire général !

Les séances ont été très chargées et de nombreuses communications ont été faites. Mais l'une d'elles a particulièrement attiré notre attention. C'est celle où l'on a traité de la question de la *rédaction d'un vocabulaire concernant la terminologie de l'Hypnotisme et des phénomènes qui s'y rapportent*, d'après le rapport de MM. Bérillon et Farez ; nous y reviendrons plus tard.

Bornons-nous à ajouter que différentes réceptions ont été offertes aux Congressistes, en particulier à l'Institut psycho-physiologique et à la Maison de Santé du Vésinet. La plupart des délégués des Sociétés et des Gouvernements, — et ils étaient nombreux —, ont pris part à ces visites. C'est dire tout le succès de cette réunion, qui a admirablement réussi, grâce à l'activité bien connue de son distingué secrétaire général.

Marcel Baudouin.

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

617.91(06)

Les Appareils d'Art médical français à l'Exposition.

On sait que les Appareils d'Art médical et les Instruments de Chirurgie français, constituant la Classe XVI, sont exposés au 1er étage du Palais des Sciences au Champ de Mars. Nous avons déjà insisté à différentes reprises dans ce journal sur cette exposition spéciale ; mais qu'on nous permette aujourd'hui de reproduire ici quelques passages d'un article que nous avons à ce propos publié il y a quelque temps dans la *Semaine médicale* (1).

Voici le principal d'entr'eux :

Cette Exposition, y avons nous-dit, est bien inférieure à celle de 1889 ; et les sciences biologiques sont loin de briller en 1900 au premier rang, comme à cette époque déjà lointaine. Il y a onze ans, en effet, les applications des découvertes de Pasteur à l'hygiène et à la chirurgie étaient exposées pour la première fois ; et elles frappèrent vivement le grand public (2). Qui ne se souvient, par exemple, de la révolution qui s'était manifestée, de 1885 à 1889, dans la fabrication des instruments de chirurgie, et qui se traduisit, en 1889, d'une façon si évidente, par les remarquables expositions françaises de la Classe XVI ?.Or, en 1900, il n'y a rien de véritablement neuf dans la Classe correspondante ; et certains de nos grands fabricants n'ont même pas exposé ! La période décennale qui vient de s'écouler est, comme on le dit de tous côtés, la période de l'électricité industrielle. Pour tous ceux qui ont visité les installations mécaniques si extraordinaires des galeries du Champ de Mars, le doute n'est en effet pas possible ; et, si nous devions nous étonner de quelque chose, ce serait de voir que la médecine ait su si peu profiter de l'énorme essor pris depuis quelques années par la machinerie électrique ! Il ne faut rien exagérer toutefois, car les médecins savent tous que la remarquable découverte des rayons Röntgen correspond précisément à cette dernière période... »

D'autre part, nous avons répété que « dès 1889, lors de la précédente Exposition, et surtout en 1893, à notre retour de Chicago, nous avions préconisé l'idée d'une exposition collective, sous forme de *Salle d'Opérations typique* (3). Il est regrettable qu'en 1900 on n'y ait point songé, ou plutôt qu'on n'ait pas compris l'intérêt scientifique et pratique qui s'attachait à une tentative de cette nature, d'autant plus que cette innovation était très susceptible de plaire à la majorité des fabricants. »

Et si nous citons ce second passage du même article, c'est pour faire remarquer qu'un de nos premiers fabricants d'appareils, M. Flicoteaux, a pu réaliser presque complètement notre idée, d'une part à la Classe XVI, d'autre part à la section d'Hygiène, à la Galerie des Machines, et cela à lui seul.

C'est à dessein que nous insistons sur cette idée, car nous aurions voulu plus encore à l'Exposition. Nous désirions en effet que le grand public ait sous les yeux, non plus seulement de jolis appareils, mais une *salle d'opérations, en fonctionnement, sous pression* pour ainsi dire, comme une vulgaire dynamo de la section électrique, ou l'un des postes de pompiers voisins ! — N'est-ce pas là le moyen le plus efficace pour faire perdre à la masse la peur innée des opérations, si préjudiciables à la santé publique et à la science chirurgicale ?

(1) Baudouin (M.). — *La Médecine à l'Exposition de 1900. Sem. méd.*, 25 juillet 1900.

(2) Marcel Baudouin. — *Guide médical à l'Exposition de 1889.* Paris, 1889, 3 vol.

(3) Marcel Baudouin. — *Guide médical à l'Exposition de 1889.* Paris, 1889. — *Les Institutions médicales des Etats-Unis.* Boston et Chicago. — *La Médecine transatlantique*, Paris, 1894, 1 vol. — *L'hôpital de Prompts Secours de l'Exposition de 1900.* Paris, 1895.

PETITES NOUVELLES

Visites-Conférences. — Le 6 et le 7 août, M. le Dr M. Baudouin a conduit à l'Exposition, et en particulier au Champ de Mars, les Congressistes étrangers qui désiraient visiter les choses de la Médecine exposées dans le Palais des Sciences et dans la Galerie des Machines. Chacune de ces visites conférences a duré deux heures, M. Baudouin ayant tenu à accompagner ces promenades d'explications circonstanciées.

Le 6 août, à midi, après la première visite, a eu lieu un Déjeuner, qu'a présidé M. le Pr von Bergmann (de Berlin), assisté des professeurs Hitzig (Halle), Jolly (Berlin), Posner (Berlin), Buchner, Krause (Berlin), et du Dr Kummel (Hambourg), etc., etc. Au dessert, M. le Pr von Bergmann a voulu remercier M. le Dr Baudouin de l'amabilité avec laquelle il s'était mis à la disposition des Congressistes étrangers pour la visite de l'Exposition. M. le Dr Baudouin a répondu en rappelant qu'il n'avait aucun mérite à cela, étant, *par profession*, organisateur d'Expositions et de Congrès internationaux : ce qu'ignorent d'ailleurs beaucoup de ses compatriotes.

Parmi les conférences de l'Ecole internationale de l'Exposition (Groupe français), signalons dans le Pavillon de la Ville de Paris, les conférences-visites de M. Masson, inspecteur du service de l'Assainissement de la Ville de Paris, sur l'*Assainissement de Paris*.

Les Conférences. — A l'Ecole internationale de l'Exposition (Groupe français), conférence de MM. L. et F. Martin, médecin et architecte de l'hôpital de l'Institut Pasteur : l'*Hôpital de nos jours*. (Conférence à l'amphithéâtre de chimie biologique de l'Institut Pasteur, rue Dutot ; projections, visite de l'Institut).

Dans la salle de l'Ecole internationale, sous-sol du Petit Palais des Champs-Elysées, conférence de M. H. Pallu, fondateur des Œuvres de Pen-Bron et Verneuil : *la Mer et les enfants chétifs, l'Œuvre de Pen-Bron et les Hôpitaux marins.*

LES CONGRÈS MÉDICAUX DE 1900.

(61) (06).

XIIIe Congrès international de Sciences médicales.

Assemblées Générales.

Deuxième Assemblée générale. — La deuxième Assemblée générale du Congrès a eu lieu lundi 6 août, à deux heures, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. le Pr Lannelongue.

Après la proclamation des Présidents d'honneur, la parole a été donnée à M. Likhatchef (de Saint-Pétersbourg), pour lire le discours du Pr Pavlof : « *Thérapie expérimentale comme méthode nouvelle et extrêmement féconde pour les recherches physiologiques* », qui n'avait pu être prononcé à la séance d'ouverture. Sir John Burdon Sanderson a ensuite lu un savant mémoire sur *quelques problèmes pathologiques d'aujourd'hui ;* et enfin M. Jacobi a pris la parole sur les *Médecins aux Etats-Unis*. L'assistance a fait un chaleureux accueil aux orateurs.

Le Pr Baccelli (de Rome) devait prononcer un discours sur le *traitement du tétanos*. Le Président a excusé et regretté son absence en termes pleins d'émotion pour la nation italienne.

Troisième Assemblée générale. — Jeudi 19 août, a eu lieu au grand amphithéâtre de la Sorbonne, la dernière Assemblée générale du Congrès. M. le Président Lannelongue a donné la parole à M. le Pr Albert (de Vienne), qui a lu un mémoire sur l' « *architecture des os de l'homme et des animaux* ».

Le Président a annoncé ensuite que le prix de la ville de Moscou était décerné au Pr Ramon y Cajal (de Madrid). Ce prix, fondé en 1897 par la ville de Moscou, se monte à 5 000 francs. Tous les trois ans, il doit être attribué au médecin, quelle que soit sa nationalité, qui a le plus fait progresser la science médicale.

M. Lannelongue a proclamé ensuite le lieu de réunion du XIVe Congrès international de Médecine. Il aura lieu en avril 1903, à Madrid, sous la présidence de M. le Pr Julian Calleja, doyen de la Faculté de Médecine de Madrid.

M. Calleja a remercié le Congrès en quelques paroles, en son propre nom, au nom du roi, de la reine régente et de toute la nation espagnole. M. le Président a enfin prononcé la clôture du Congrès, après avoir remercié tous les Congressistes.

Les Fêtes du Congrès.

La Fête du Luxembourg. — Le lundi soir 6 août, au Luxembourg, les membres du Bureau et des Comités de section du Congrès ont offert à leurs confrères une fête dans les salons et les jardins du Luxembourg. Les invités étaient malheureusement trop nombreux pour la disposition du palais tout en couloirs et en galeries, en sorte que la plupart des Congressistes ont vainement attendu qu'il leur fût possible d'entrer. Plus de 1.000 ont dû y renoncer. La fête aurait cependant été réussie sans ce gros accroc. Au rez-de-chaussée, salle de bal et buffet. Au premier étage, la grande galerie avait été transformée en salle de concert. Le programme, illustré par M. Billery-Desfontaines, portait, avec un plan schématique du palais, l'annonce des attractions suivantes :

PREMIÈRE PARTIE.

Orchestre : Marche de *Carmen*. — M. Fugère : *les Saisons*. — Mlle Litvinne : *la mort d'Iseult*. — M. Renaud : *les Saules pleureurs*, d'Erlanger. — M. Galipaux : *l'Existence*. — *Barbe-Bleuette*, jouée par Félicia Mallet, Maurice Jacquet et Garbagny. — Mounet-Sully : Poésies. — Mlle Chasles, dans le ballet de *Terpsichore* du Palais de la Danse.

DEUXIÈME PARTIE.

Orchestre : Marche de *l'Enfant prodigue*, de Wormser. — Fugère : *les Trois Hussards*, de Nadaud. — Mlle Litvinne : Stances de *Sapho*. — M. Renaud : Air du *Roi de Lahore*. — Galipaux : *le Premier Cigare*. — *Un Trottin parisien*, divertissement dansé par Mlle Chasles, de l'Opéra-Comique, et Mlles Mary, Rat, Dugué, Hatrel, etc., etc. — Orchestre : Polonaise de *Dimitri*, de Joncières. — Mme Sarah-Bernhardt : Poésies. — Orchestre : *Marche du Tsar Nicolas II*. Orchestre de 45 musiciens, dirigé par M. O. de Lagoanère.

Ceux qui ont pu entrer et entendre ont eu, une belle réunion de numéros. Les autres n'ont pu que se réunir par groupes sympathiques dans la cour ou dans les jardins. Ce n'était pas suffisant. En somme, absence totale d'organisation, alors qu'il aurait été si simple d'éviter pareille aventure ! Z....

La Fête du Congrès de Médecine a l'Élysée (10 Août). — Jamais Paris n'avait rien vu d'aussi artistique ; jamais les Congressistes étrangers, venus à notre Exposition, n'ont contemplé spectacle aussi majestueux et aussi élégant. Ils ne verront rien de mieux ailleurs. C'est un triomphe !

Dans les verts jardins de l'Elysée transformé, comme l'a dit si finement à nos côtés Mounet-Sully, en véritable Paradis de la Danse ; sur le moelleux tapis de cette belle pelouse vallonnée qui fait suite au Palais ; devant ce théâtre improvisé en l'honneur de l'année 1900 qui rappelle Versailles, on se serait cru, sauf la différence des costumes, à l'époque de Louis XIV. Comme nous avons compris alors les spectacles en plein air des siècles passés, ces magnifiques spectacles un peu trop oubliés de nos jours ! Mais, hélas ! nous ne les reverrons plus tels qu'ils furent jadis en Grèce, à Pœstum, etc. Notre pauvre planète n'a plus assez de soleil en réserve, et nos longues redingotes, malgré nos gants clairs, ne font plus dans nos paysages à lumière diffusée que des taches trop tristes.

Quel contraste avec la fête du Luxembourg. Voilà où l'on sent le maître homme, le grand artiste qu'est Gailhard ! Et d'ailleurs, ce n'est pas dans des Commissions que l'on peut aimer et cultiver les arts, que l'on peut organiser des fêtes ! On le sait depuis longtemps, le « goût » ne triomphe pas par les Concours.

Le *Congrès international des Sciences Médicales* a trop négligé cette loi fondamentale et payé cet oubli d'un *désastre* au Luxembourg. Mais l'Opéra a prouvé que rien n'était encore perdu chez nous. Merci, Gailhard. Marcel Baudouin.

Fêtes chez les Présidents de Section. — *Thérapeutique*. — M. le Dr Huchard, de l'Académie de Médecine, Président de la Société de thérapeutique, et Mme Huchard, ont donné un dîner en l'honneur des Congressistes étrangers et français. Au nombre des convives : Sir Lauder-Brunton, de Londres ; les Prs de Dominici, de Naples ; Cervello, de Palerme ; Liebreich et Ewald, de Berlin ; Goloubinine, de Moscou ; Schiotz et Laache, de Christiania ; Bertenson, de

Pétersbourg ; Heuschen et Moeller, de Stockholm ; Ehlers, Thuistrup et Faber, de Copenhague ; Pesina, de Prague ; Hauser, de Madrid ; Carlo Ruata, de Pérouse ; del Arca, de Buenos-Ayres ; MM. Chauveau, de l'Académie des Sciences ; A. Robin, de l'Académie de Médecine ; Rochon-Duvigneaud, Weber, Deguy, Tourangin des Brissards, de Paris ; Lorin et Wehlin, de Clamart, etc,

Pathologie générale. — Un brillant déjeuner de soixante-dix couverts a été donné par M. le Pr et Mme Chantemesse, au palais d'Orsay, en l'honneur des professeurs de pathologie générale réunis au Congrès de Paris.

Maladies de l'Enfance. — M. le Pr et Mme Grancher ont donné un dîner, suivi de réception, dans leur hôtel de la rue Beaujon, dont on connaît les splendides tapisseries, en l'honneur des médecins réunis à Paris pour le Congrès (Section des Maladies de l'Enfance). La soirée a été corsée d'un merveilleux programme musical, exécuté par les Chanteurs de Saint-Gervais, sous la direction de M. Ch. Bordes, et par le petit orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire et de l'Opéra, sous la direction de M. Louis Masson.

Neurologie. — M. le Dr A. Magnan a donné, chez Ritz, un dîner à quelques-uns de ses collègues les plus éminents du Congrès. Les convives étaient : M. le Dr Ballay, gouverneur de la Guinée française, Pr R.-F. Weir, Dr W.-F. Bull, Dr W.-W. Reen, Dr Collins Warren, Dr Burton Jaccobs, Dr A. Mac Cosh, Dr Palmer Dudley, Dr Segond, Dr Lepage, Dr Florand.

Voies urinaires. — M. le Pr Guyon, membre de l'Institut, président de section au Congrès de Médecine, et Mme Guyon ont donné une soirée dans leur hôtel de la rue Roquépine, dont les salons étaient merveilleusement fleuris. Pendant la réception, on a entendu un excellent orchestre. M. Raoul Pugno, l'un des maîtres du piano, a été acclamé frénétiquement dans une symphonie de Beethoven et une rapsodie de Liszt. Un grand nombre de membres de l'Institut étaient venus fêter les célébrités médicales de l'Univers réunies en ce moment à Paris.

Les Diners du Congrès. — *Elysée.* — Le Président de et République et Mme Loubet ont donné un grand dîner en l'honneur des Congrès réunis actuellement à Paris. La table, qui comprenait 250 couverts, était dressée dans a salle des Fêtes. Mme Emile Loubet avait à sa droite M. Paschoutine, délégué officiel de la Russie au Congrès de Médecine ; Gréard, membre de l'Académie, et Waldeyer, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Berlin. Le Président de la République avait à sa gauche M. le Dr Virchow, de Berlin, et M. le Pr Lannelongue.

Ministère de l'Intérieur. — Le Président du Conseil et Mme Waldeck-Rousseau ont donné lundi dernier un grand dîner en l'honneur des Membres des Congrès de Médecine et d'Hygiène. La table, qui comprenait quatre-vingts couverts, était dressée dans la nouvelle Salle des fêtes et était ornée de magnifiques corbeilles fleuries et de guirlandes de feuillages. Le Président du Conseil avait à sa droite M. le Pr Lannelongue, M. Van Imana-Sternegg, sénateur, chef de la statistique à Vienne ; M. le Dr Dujardin-Beaumetz, le Dr Albert Calmette, etc. A sa gauche, se trouvaient Mme René Waldeck-Rousseau, M. le Dr Borup, bourgmestre de Vienne, M. le Dr Strube, major général dans le Corps de Santé de l'Allemagne, M. le Pr Bouchard.

Mme Waldeck-Rousseau avait à sa droite M. Berthenson, membre du Conseil des affaires médicales à Saint-Pétersbourg ; à sa gauche le Dr Kohler, délégué du gouvernement de Bosnie-Herzégovine ; le Dr Brouardel, M. le Dr A. Reverdin (Genève), Jonnesco (Bucarest), Marcel Baudouin (Paris), Zambaco-pacha (Constantinople), etc.

Un orchestre, cirigé par M. Desgranges, s'est fait entendre pendant le repas. Le dîner a été suivi d'une réception qui a été exceptionnellement brillante. A dix heures les nombreuses notabilités médicales françaises et étrangères qui s'étaient rendues à l'hôtel de la place Beauvau ont assisté à une représentation artistique qui a obtenu un très vif succès. Au programme, danses espagnoles avec Rosita Mauri et les célèbres *Refrains d'Offenbach*, avec Coquelin cadet et Anna Judic.

Hommage du Congrès au Pr Guyon. — Les élèves et les amis du Pr Guyon, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, et qui est resté pendant trente-trois ans attaché à l'hôpital Necker, ont voulu, à l'occasion du Congrès de Médecine dont une section s'est réunie dans cet hôpital, offrir un souvenir à l'éminent savant Ils ont demandé à Louis Bottée son portrait, et cet artiste vient de graver une remarquable plaquette où se profile, finement ciselée, la tête si caractéristique, au regard si vif et si intelligent, du Pr Guyon. La plaquette porte cette simple inscription : « Au Pr Félix Guyon, ses élèves, ses amis. Congrès international de Médecine. Hôpital Necker. 1900 ».

M. le Pr Guyon (Paris).

Les visites du Congrès. — *La Pouponnière.* — Une délégation du Congrès international d'Assistance et d'Hygiène, ainsi qu'une section (maladies de l'enfance) du Congrès des Sciences médicales se sont rendus lundi dernier à Versailles, sous la conduite du Dr Sevestre, membre de l'Académie de Médecine, président du Comité médical de l'œuvre, pour visiter la « Pouponnière ». Ces délégués (environ une centaine) ont visité l'établissement dans tous ses détails ; ils ont été émerveillés de son organisation et ont remercié M. le Dr Sevestre de leur avoir fait connaître cette œuvre créée pour l'élevage en commun des enfants en bas âge.

Nombre des Congressistes. — Voici le nombre des Congressistes pour les principaux pays : France, 2340. — Allemagne, 592. — Russie, 820. — Italie, 325. — Grande Bretagne, 232. — Espagne, 219. — Belgique, 147. — Autriche, 140. — République Argentine, 108. — Suisse, 101. — Hongrie, 85. — Pays Tchèques, 84. — Roumanie, 60. — Pays-Bas, 55. — Egypte, 47. — Danemark, 46. — Japon, 43. — Brésil, 41. — Turquie, 39. — Portugal, 35. — Grèce, 33. — Pologne, 30. — Suède, 28. — Bulgarie, 26. — Mexique, 24. — Canada, 28. — Norvège, 18. — Luxembourg, 16. — Serbie, 15. — Croatie, 8. — Pérou, 6. — Australie, 4. — Divers, 63.

LES PROMPTS SECOURS A PARIS

614.88

Le Service des Prompts Secours de la Cie des Chemins de fer du Nord à Paris.

Soucieuse d'assurer aux blessés, qui pourraient accidentellement avoir besoin d'une *assistance immédiate*, les soins les plus complets, la Compagnie des Chemins de fer du Nord vient d'installer, rue de Maubeuge, un service de Prompts Secours, dont l'organisation, *quoique imparfaite*, mérite d'être signalée.

Le Bâtiment comprend un rez-de-chaussée et un premier étage. Le rez-de-chaussée comprend trois salles : à gauche du vestibule d'entrée, *la salle de consultation* ; à droite, la *salle d'attente*, communiquant entre elles par un couloir, derrière la cage de l'escalier ; plus à droite, la *salle de secours*, à laquelle on n'accède que par la salle d'attente, mais où, en cas de besoin, c'est-à-dire en cas d'accident, on pénètre par deux grandes portes qui seront alors largement ouvertes, la salle d'attente devenant ainsi le vestibule de la salle de secours.

1° Cette *salle de secours* a 44 mètres carrés de surface. Elle est largement éclairée, le jour, par deux grandes baies à double châssis de vitres et, la nuit, par un éclairage électrique intense. Le sol, en ciment uni, est incliné vers un siphon pour l'écoulement des eaux de lavage. Les angles des murs sont arrondis ; les parois lisses sont peintes en ripolin et, par conséquent, faciles à laver. Leur teinte claire fait apercevoir la moindre malpropreté. Au fond de la salle sont installés un stérilisateur d'eau sous pression, un lavabo à trois places, à robinets mélangeurs à pomme et à pédale, un stérilisateur Poupinel à chauffage électrique. Au centre de la salle sont des tables à opérations, en bois peint en ripolin, avec plan incliné, etc. Une vitrine contient les instruments et appareils de pansement. Des consoles supportent les vases-fontaines à liquides antiseptiques. Une étuve à chauffer le linge et des poêles à gaz d'un modèle spécial permettent d'éviter l'action du froid sans viciation de l'atmosphère de la salle.

Tout ce qui est nécessaire pour pratiquer aseptiquement une opération chirurgicale se trouve réuni dans cette *salle de secours*. Les blessés ne seront donc plus, à l'avenir, transportés à l'hôpital Lariboisière, lorsqu'ils n'auront besoin que d'un pansement ou d'une opération urgente avant d'être reconduits à leur domicile.

2° La *salle de consultation*, qui a 26 mètres carrés, est munie de tout l'appareil nécessaire à une consultation médicale ou chirurgicale. Le médecin y dispose d'eau stérilisée et de l'électricité pour l'exploration des cavités naturelles et pour les cautérisations ignées.

Les salles de massage et de radiographie sont au premier étage. Ces deux salles peuvent être considérées comme une salle unique, séparée à volonté en deux par une cloison à coulisses. Lorsque la cloison est fermée, on a ainsi une chambre noire où peuvent se faire la radioscopie, l'examen de l'acuité visuelle, etc.

Le reste de l'étage renferme les salles du service administratif, celles du médecin en chef, du médecin adjoint, etc., qui sont très confortables. Une disposition ingénieuse oblige la salle de consultation à se servir de l'eau stérilisée fournie par la salle de secours. Aussi les appareils de celle-ci fonctionnent-ils régulièrement. De plus, un personnel choisi répètera fréquemment les manœuvres à exécuter dès l'instant où un accident sera signalé.

Il y aurait bien des critiques à faire à cette installation, qui ne s'inspire qu'à moitié des idées de ceux qui ont étudié à fond la question des *Prompts Secours* ; mais elles seraient d'ordre purement technique et n'intéresseraient pas le grand public. Ces fautes sont dues à ce que, comme toujours, pour cette organisation, on n'a pas pris l'avis des personnes compétentes, et qu'on s'est borné à suivre les errements anciens.

Il n'en faut pas moins féliciter la Cie des Chemins de fer du Nord de son initiative hardie.

LES CONGRÈS NON MÉDICAUX DE 1900

617.6(06)

Congrès Dentaire international

Le Congrès dentaire international a tenu ses séances cette semaine. — Ouverture sous la présidence d'honneur de M. le Pr Brouardel et de M. le Pr Gariel.

Sur l'estrade les membres de la Commission d'organisation, des Comités nationaux, les délégués officiels des Gouvernements, Universités et Sociétés étrangères : MM. Harlan (de Chicago), Walker (de New-York), Brunton (de Leeds), Hesse (de Leipzig), Frank (de Vienne), Limburg (de Saint-Pétersbourg), Aguilar (de Madrid), Forberg (de Stockholm), Guillermin (de Genève), etc. ; les directeurs et professeurs des Écoles dentaires : MM. Ducournau, Queudot, Parisot, Martinier, Blocman, Font, Roy, etc.

M. Ch. Godon, président de la Commission d'organisation, a souhaité la bienvenue aux présidents et aux Congressistes. Il a évoqué rapidement les progrès accomplis par l'art dentaire au point de vue scientifique et par la profession dentaire au point de vue social.

M. le Dr Sauvez, secrétaire général, a donné lecture de son rapport. Après avoir fait l'historique du Congrès, il s'est attaché à montrer de quelles garanties sa constitution a été entourée et exprime le vœu que cette organisation subsiste, sous la forme d'une Association permanente internationale, dont le besoin se fait sentir pour l'intérêt général de la profession. Enfin, M. Viau, dans un rapide exposé du programme du Congrès, a indiqué le brillant succès qu'il a obtenu par un chiffre de 1050 adhérents, chiffre qui n'avait pas encore été atteint. M. le Pr Gariel, a souhaité un heureux succès au Congrès et adressé, au nom du gouvernement de la République, les compliments de bienvenue aux délégués officiels des Gouvernements étrangers, et à tous les Congressistes.

Le bureau provisoire a été maintenu dans ses fonctions par acclamation. Il a été procédé ensuite à l'élection des présidents d'honneur du Congrès et des Bureaux honoraires des sections : MM. Brunton, Harlan, Hesse, Forberg et Lecaudey. Pour terminer, les délégués étrangers ont prononcé des allocutions.

POLITIQUE ET MÉDECINE.

L'Affaire Pozzi-Devillers devant la Justice.

Tout le monde connaît l'incident survenu, au mois de juin dernier, au Cercle national, entre MM. les Drs Pozzi et Devillers. Il vient d'avoir son dénouement devant la 9e Chambre correctionnelle.

Bien que la querelle eût donné lieu à un duel, le Parquet a cru devoir relever dans les propos tenus par M. le Dr Devillers contre M. le sénateur Pozzi, membre de la Haute Cour, le délit d'outrages à l'égard d'un magistrat à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, délit prévu et puni par l'art. 222 du Code pénal. Le Ministère public s'est exprimé ainsi :

M. le Dr Pozzi, sénateur de la Dordogne, est président de la section médicale du Cercle national de l'avenue de l'Opéra. Le 7 juin, il y avait dîner au cercle et réunion du Comité de la section médicale. Le Dr Pozzi n'arriva qu'après le dîner; il venait de serrer la main à ses confrères présents, lorsqu'il fut, à brûle-pourpoint, interpellé par le Dr Devillers. Le dialogue suivant s'échangea entre eux aussitôt: « — Je suis heureux de vous voir, je ne vous avais pas vu depuis la Haute Cour, et malheureusement à ce propos je ne puis vous faire de compliment. Vous avez osé condamner Déroulède acquitté par le jury. — Ne parlons pas politique, répondit le Dr Pozzi. — Parlons-en, au contraire. Votre conduite a été ignoble. C'est celle d'un misérable ! — C'est vous qui êtes ignoble et un misérable ! » Le Dr Devillers riposta en lançant alors ses gants à la figure du Dr Pozzi, qui s'exclama: « Vous voulez donc me tuer? — Je n'en sais rien ! continua le premier. Je ne sais pas si vous vous battrez, mais je suis venu pour vous provoquer. » Quelques instants après, le Dr Pozzi déclarait aux membres du Cercle qui l'entouraient, qu'il se verrait contraint de donner sa démission de président si un blâme, amical d'ailleurs, n'était infligé au Dr Devillers. Celui-ci intervint encore une fois : « Je vous répète que vous êtes un misérable.., Je vous dis ce que ma conscience me crie de vous dire. Je suis venu pour vous provoquer et je vais immédiatement publier la chose dans les journaux. » Le Dr Devillers reconnaît la matérialité des faits, mais s'étonne qu'un incident de Cercle puisse donner lieu à des poursuites. Il convient cependant de remarquer qu'ayant pris soin de donner une large publicité à l'incident, et en saisissant lui-même l'opinion d'une injure adressée par lui à un des membres de la Haute Cour, le Dr Devillers a imprimé consciemment à sa conduite un caractère et une portée qu'elle n'eût pas revêtue sans ces circonstances. Il a cherché un éclat; les témoins l'ont entendu dire: « Je suis très calme ! Je tiens à vous dire que votre conduite est celle d'un misérable... J'étais venu exprès pour vous le dire... Je vais de ce pas saisir la Presse de l'incident... » C'est le Dr Devillers qui a voulu faire connaître l'incident *urbi et orbi* et lui donner une gravité particulière.

A l'audience présidée par M. Roulleau, M. Devillers s'est borné à affirmer qu'il n'a voulu, en aucune façon, outrager M. le Dr Pozzi en sa qualité de magistrat.

« C'est un de mes anciens camarades, a-t-il dit, nous avons une grande familiarité. Et c'est en raison de cette familiarité que j'ai voulu exprimer à M. Pozzi mes sentiments. Sans doute, l'expression a dépassé ma pensée. J'avais dessein de dire simplement à M. Pozzi qu'il avait eu tort de condamner Déroulède. Voyant qu'il se dérobait à la discussion, j'ai crié très fort mon avis.

« Le Dr Pozzi m'a demandé une réparation. Je la lui ai accordée; je ne vois donc pas ce que je dois à la Justice. Après notre rencontre sur le terrain, à Louveciennes, nous nous sommes réconciliés. Que veut-on de plus ? Si vous me condamnez, je dirai, l'opinion publique dira avec moi, qu'on a voulu punir ma fidélité à Déroulède ! »

Les magistrats ont seulement à se préoccuper de savoir l'article 222 du Code pénal est, oui ou non, applicable.

Alors M. Devillers a répété qu'il ne pensait pas insulter en Pozzi le sénateur, membre de la Haute Cour.

Le principal témoin est naturellement M. le Dr Pozzi, dont le premier geste, en arrivant à la barre, est de serrer la main du Dr Devillers.

M. le D Pozzi, sénateur (Paris).

M. le Dr Devillers était surexcité. Je ne me rappelle pas très bien s'il a dit que ce que j'avais fait était ignoble ou odieux. C'était, en tout cas, le sens. Je lui répondis que les termes très vifs dont il se servait indiquaient simplement que nous n'étions pas du même avis, suivant la phrase consacrée. J'avais l'intention de ne pas donner suite à l'incident du Club national, par la bonne raison que les injures de M. Devillers ne m'atteignaient pas, puisque je n'ai jamais condamné Déroulède. Malade, je n'ai point, en effet, assisté aux dernières audiences de la Haute Cour. Si donc M. Devillers s'est adressé à moi plutôt qu'à tout autre membre de la Haute Cour, ce n'a pu être, à mon avis, que par un sentiment d'animosité personnelle. Il y a donc eu injure personnelle, mais non outrage au magistrat. Voilà mon opinion.

Me Chenu, l'avocat du prévenu, a demandé à M. Pozzi s'il reconnaît que sa rencontre sur le terrain constitue à ses yeux une réparation suffisante de l'injure.

M. le Dr Pozzi.— Dès que j'ai appris les poursuites dirigées contre mon collègue du Cercle national, j'ai déclaré que je m'y opposais fermement, non point que je considère ces poursuites comme illégales, mais parce que j'estime l'incident terminé.

Sur le terrain, j'ai serré la main de Devillers ; je viens de le faire encore, tout récemment, à la suite d'un accident survenu à mon confrère. Je suis allé prendre de ses nouvelles, et il m'a remercié par une carte avec quelques lignes fort courtoises.

Plusieurs témoins sont entendus, entre autres MM. de Villeneuve, Conseiller d'Etat; Viollet-Le-Duc, Lallemand, J.-B. Baudry, Jacques Bétholaud, Beret, Varogant, etc., etc. Les uns rapportent les propos tenus par le Dr Devillers, les autres viennent rendre hommage aux qualités d'esprit et de cœur du prévenu. Comme on le voit, pendant ces débats, les choses se sont passées le plus galamment du monde. Mais la loi est la loi, et M. le substitut Boulloche

a demandé avec raison au Tribunal d'en faire l'application, car il importe de démontrer, dit-il, que les magistrats de la Haute Cour doivent être protégés au même titre que les autres juges, et que le Parquet n'hésite pas à poursuivre toute infraction, d'où qu'elle vienne, sans considération pour les personnes.

Après une plaidoirie de Me Chenu, le Tribunal a rendu son jugement. En voici le texte :

Attendu que le 7 juin 1900, au Cercle national, 5, avenue de l'Opéra, Devillers s'adressant à Pozzi, ancien juge à la Haute Cour, a prononcé les paroles suivantes : « Vous avez osé condamner Déroulède, acquitté par le jury; votre conduite a été ignoble, c'est celle d'un misérable » ;

Attendu que ce fait reconnu par le prévenu et établi par les déclarations des divers témoins, constitue un outrage à un magistrat à l'occasion de l'exercice de ses fonctions;

Qu'il appert du contrôle même des paroles proférées par Devillers que c'est le juge de la Haute Cour qu'il a voulu atteindre ;

Attendu qu'il ne s'est pas borné à adresser directement ses outrages à Pozzi, mais qu'il a encore aggravé sa faute en faisant donner par la voie de la Presse la plus large publicité à l'incident;

Attendu qu'il y a lieu toutefois, pour l'application de la peine, de faire état des relations de camaraderie qui avaient existé antérieurement entre Devillers et Pozzi et à raison desquelles le prévenu s'est peut-être cru autorisé à ne pas mesurer la portée de ses paroles;

M. le Dr Devillers *est condamné à 3,000 francs d'amende.*

NÉCROLOGIE.

M. le Dr Beco (de Huy, Belgique). — M. le Dr Bribosia (de Namur). — M. le Dr Chauveau, médecin des colonies, décédé à Tananarive. — M. le Dr Cretucescu (de Bucarest).

Mme Th.-Louis Auzoux, veuve du célèbre médecin anatomiste, le fondateur de la Maison d'Anatomie plastique, est décédée en son domicile, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Ses obsèques ont été célébrées à Saint-Sulpice. L'inhumation a eu lieu à Saint-Aubin-d'Ecrosville (Eure).

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — *La Chaire de M. Milne-Edwards.* — Appelée à dresser une liste de deux candidats à la chaire de Zoologie vacante au Muséum d'histoire naturelle, en remplacement de M. Milne-Edwards, l'Académie des Sciences a présenté, à la presque unanimité des suffrages : en première ligne : M. Oustalet, assistant au Muséum. En deuxième : M. De Pousargues. M. Oustalet a été, pendant de longues années, le lieutenant de M. Milne-Edwards, qui l'avait associé à ses travaux. C'est un naturaliste de grand mérite, auquel de nombreux et consciencieux travaux ont valu une juste notoriété dans le monde scientifique.

École des Hautes-Études. — Notre excellent ami, M. le Dr Toulouse, médecin en chef de l'Asile de Villejuif, vient d'être nommé *Directeur du Laboratoire de Psychologie expérimentale* à l'École des Hautes-Études. Ce nouveau laboratoire est celui créé par cet aliéniste à Villejuif, et qui vient d'être rattaché à cette École d'enseignement supérieur. Cette création est intéressante en ce que c'est la première fois qu'un laboratoire de psychologie est placé sous la direction d'un médecin. Toutes nos félicitations.

Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Marseille. — *Grève d'Internes en Médecine.* — Les internes et externes des hôpitaux civils de Marseille se sont mis en grève. Cette décision a été prise à la suite de la suspension d'un interne et de différents incidents entre les internes et le Dr Isoard, conseiller municipal, administrateur des hospices. Les grévistes, toutefois, ont assuré les services strictement urgents.

Sociétés et Congrès.

Congrès des Sourds-Muets. — *Le Congrès des Sourds-Muets* a été ouvert au Palais des Congrès, sous les auspices du Ministre du Commerce et de l'Administration supérieure de l'Exposition. Ce Congrès est divisé en deux sections, l'une composée « d'entendants-parlants », amis et professeurs de sourds-muets, et présidée par le Dr Ladreit de Lacharrière ; l'autre formée exclusivement de sourds-muets.

Congrès international dentaire. — La semaine dernière s'est ouvert le *Congrès international dentaire*, sous la présidence de M. Charles Godon, directeur de l'Ecole dentaire de Paris, comme nous le disons plus haut (voir p. 389). Il a duré jusqu'au 14 août. — Il a été très bien organisé.

Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — Le médecin-inspecteur DRIOUT, directeur du Service de Santé du 7e corps d'armée, à Besançon, est atteint par la limite d'âge et placé dans la 2e section (réserve) du cadre des médecins inspecteurs.

Visite du Chah de Perse. — Le Chah de Perse a visité pendant son séjour à Paris l'organisation de notre Service de Santé militaire au dépôt principal où se tenait précisément la section de médecine militaire du Congrès international des Sciences Médicales; les Congressistes, massés à la porte, acclamèrent le souverain. M. le Dr DUJARDIN-BEAUMETZ, inspecteur principal des Services de Santé, et M. le Dr CHANCEL, directeur des Services médicaux du gouvernement militaire de Paris, ont reçu le chah. On lui a montré les diverses installations, les étuves, etc. Puis, un lunch étant servi, le chah est entré dans la salle du buffet et M. Dujardin-Beaumetz a levé son verre « à Sa Majesté » au nom du Corps de Santé militaire et de l'Armée française. Les Congressistes ont poussé trois hourrahs ; le souverain a remercié.

Campagne de Chine. — Samedi dernier ont pris passage à bord du transport *Notre-Dame-du-Salut* les délégués, médecins, infirmiers de la Société de Secours aux Blessés militaires, recrutés au choix dans une véritable foule de volontaires, et qui formeront le personnel des deux hôpitaux complets pour quatre cents malades, dont le Ministre de la Guerre et le Ministre de la Marine ont accepté l'offre. Le transport *Notre-Dame-du-Salut*, à son arrivée à Shanghaï, sera transformé en *vaisseau-ambulance*, et dès lors son entretien sera assuré exclusivement par la Croix-Rouge française. Le personnel des deux hôpitaux qu'il emporte se compose de MM. de Valence, délégué de la Société, et le vicomte de Nantois, qui prend les fonctions de secrétaire. M. de Lanessan a mis à la disposition de la Société MM. LAFFONT, médecin principal de la marine ; LABADENS, médecin de première classe, et LAFAURIE, médecin de deuxième classe. Ils prêteront le concours de leur expérience à quatre médecins civils volontaires de la Croix-Rouge, choisis par elle parmi les premiers qui ont répondu à son appel : les Drs Louis DEBRAUD, HERR, LEROY des BARRES, et ASSICOT. Deux pharmaciens des hôpitaux, deux infirmiers civils, dix infirmiers fournis par le ministère de la Marine, cinq Sœurs de charité auxquelles se joindront là-bas quinze autres Sœurs détachées des hôpitaux de Shanghaï, compléteront le personnel du vaisseau-ambulance. Ce personnel pourra d'ailleurs se dédoubler, de façon que chacun des deux hôpitaux ait son délégué de la Croix-Rouge, ses médecins, ses infirmiers et infirmières, dans le cas où, l'un demeurant à bord, l'autre serait débarqué et suivrait les opérations du corps d'armée.

Les officiers du Corps de Santé désignés pour faire partie du corps expéditionnaire, dont les noms suivent, prendront passage sur les affrétés partant de Marseille aux dates suivantes : Départ du 18 août, par l'*Uruguay*, les médecins principaux CLAVEL et DUVAL ; les médecins de 1re classe DORIN, LABORDE et SISCO ; les médecins de 2e classe PETIT, MARTY, ERDINGER, PLOMB, OUDARD et CARRÈRE ; le pharmacien de 2e classe Perdrigeat.

Départ du 22 août, par le *Rio-Negro*, les médecins principaux DOLLIEULE et MACHENAUD ; les médecins de 1re classe GUILLOTEAU, RIPOTEAU, TRICARD et AUDIAT ; les médecins de 2e classe BELLILE, FICHET et DUFOUR ; les pharmaciens de 2e classe Arnaud et Lautier. Départ du 23 août, par la *Ville-de-Tamatave*, le médecin de 2e classe AUGÉ.

Service de Santé de la Marine. — Sont promus dans le corps de Santé de la Marine, pour compter du 10 août courant, au grade de médecin principal, les médecins de 1re classe : LE DANTEC et L'EOST.

Guerre Anglo-Boër. — *Ambulance Belge.* — Une dépêche de Pretoria annonce que quatre membres de l'ambulance belge, au Transvaal, M. le Dr COOLEN et sa femme, MM. Schepens et Thienchers, ont été faits prisonniers par les Anglais. Cette nouvelle cause à Bruxelles une vive indignation contre l'Angleterre, qui semble oublier le caractère sacré des ambulances.

Médecine d'État et Hygiène.

L'Hygiène chez les Orientaux. — Récemment, à l'Institut, M. DIEULAFOY a insisté sur ce fait que l'on a trop abusé de l'hygiène pour expliquer l'origine de certaines coutumes d'Orient. Il a montré d'abord que, dans le domaine moral, les grandes maximes qui régissent les nations civilisées sont des lois d'hygiène morale, puis que les causes invoquées par M. Reinach pour déclarer certains animaux *totem* ou *tabou* paraissent être plutôt d'ordre agricole et économique. Il aborde ensuite l'étude de certains passages de l'*Avesta* relatifs, d'un côté à la culture des terres, à leur irrigation, aux soins que réclament les troupeaux, et de l'autre, à l'infection causée par les cadavres, à la nécessité de leur destruction immédiate, à la défense de les enterrer ou de les jeter dans l'eau, et dans chacun des cas il trouve la trace manifeste du désir qu'avait le législateur religieux de protéger l'agriculture, source de la fortune et du bonheur public, et de s'opposer à la naissance et au moins à la propagation des maladies contagieuses. L'entretien du feu élevé au rang de fils de Dieu, l'obligation faite à chaque chef de maison dans ces familles avestéennes de ne pas laisser éteindre le foyer domestique et de rallumer chaque semaine à un brasier sanctifié sont

des indices de préoccupations analogues. Ces préoccupations hygiéniques et utilitaires, M. Dieulafoy en montre la trace de nos jours, dans ces conseils qu'on lui donna en Orient de s'abstenir de la chair de buffle ou du lait des femelles réputés fiévreux et dans ladéfense que l'on fait aux enfants dans certaines de nos provinces de gaspiller ou de perdre du pain sous peine de pécher. En terminant, M. Dieulafoy s'arrête sur un fait encore plus moderne, Il montre comment les eaux de Lourdes, qui firent et font l'objet de pélerinages si nombreux, ont été classées *par un acte officiel et récent* au nombre des eaux ayant un *caractère médicinal* et comment,à notre époque même,le désir de consacrer des pratiques capables de rendre la santé s'est manifesté dans un décret ministériel. Il conclut en demandant l'indulgence pour les hypothèses admises qui ne doivent être rejetées qu'après un mûr examen, de peur que la vérité nouvelle ne tombe bientôt dans le même discrédit que la vérité qu'elle était appelée à remplacer.

Peste. — *Europe.* — Le *Correspondant de Hambourg* annonce que M. Rauhut, économe de navire, le malade atteint de la peste à l'hôpital d'Eppendorf, est mort dans l'après-midi. Toutes les autres personnes so umises à la surveillance se portent bien. — *Angleterre.* On signale de Greenwich 4 cas de peste dont 2 décès importés par un vapeur de la *Peninsular and Oriental Company.* — *Australie.* Un nouveau cas de peste est signalé à Sydney, le 10 août. — *Orient.* Le pélerinage de Jérusalem, qui devait partir dans le courant du mois d'août, n'aura pas lieu, à cause de la peste qui sévit en plusieurs contrées de l'Orient et oblige les voyageurs débarquant à Jaffa à de longues et coûteuses quarantaines. La nef *Notre-Dame-du-Salut*, sur laquelle s'embarquent ordinairement les pèlerins, servit cette fois au transport des troupes françaises en Chine et au service des ambulances de la Croix-Rouge.

Fièvre Jaune. — *Sénégal.* — L'épidémie de fièvre jaune continue dans notre colonie du Sénégal. A Saint-Louis, il y a eu, au cours de la semaine, sept décès; on a enregistré cinq guérisons. En raison de l'épidémie de fièvre jaune qui sévit au Sénégal, le Ministre des Colonies a donné l'ordre de rapatrier les troupes. Conformément à l'avis du Conseil supérieur de Santé, la relève qui devait partir pour le Soudan a été retardée à raison du danger d'une escale à Dakar ou à Saint-Louis.

Divers.

Les Médecins à l'Elysée. — M. le Président de la République a reçu récemment M. Deschamps, chirurgien en chef de l'hôpital de Liège, et M. le Dr Frébault, ancien député.

Les Femmes pharmaciennes à Paris. — Une des rares femmes pharmaciennes établies chez nous est une Russe, Mme Fichtenholz, qui s'est fixée dans le quartier de Passy, 72, rue de la Tour, et dont le magasin blanc et or contraste avec la sévérité ordinaire des officines de ce genre.

Les Médecins Anthropologistes. — *Acquisition par l'État de la Collection Prunières.* — Le savant Dr Prunières (de Marvejols) avait passé une grande partie de sa vie et consacré sa fortune en recherches dans les grottes, les tombeaux, et autres monuments romains ou gaulois, assez nombreux en Lozère. Il était ainsi parvenu à former une collection des plus curieuses, et aussi des plus instructives, en fait d'ossements humains et d'instruments préhistoriques et de l'époque gallo-romaine. L'État vient d'acquérir de Mme veuve Prunières la collection du défunt docteur, laquelle ira prendre place au Muséum d'histoire naturelle.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés *Officiers de la Légion d'Honneur* : MM. Sérez, médecin en chef de 1re classe des colonies ; M. Lafage, pharmacien principal des Colonies.— *Chevaliers (au titre militaire).* — M. Gouzien, médecin principal des colonies. M. Cassagnon, médecin principal des colonies. M. Métin, médecin principal des colonies. M. Pairault, pharmacien principal des colonies. — Sont nommés *Officiers d'Académie* : MM. Auger, chef de travaux à la Faculté des Sciences de Paris. Ausset, agrégé près la Faculté de Médecine de Lille. Beloc, chef de travaux à la Faculté des Sciences de Caen. Paul Berger, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Biais, chef de travaux à l'École de Médecine de Limoges. Bordas, chef de travaux à la Faculté des Sciences d'Aix-Marseille. Bouchet, préparateur à la Faculté des Sciences de Clermont. Braquehaye, agrégé près la Faculté de Médecine de Bordeaux. Brissaud, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Brossard, professeur à l'École de Médecine de Poitiers. Calvet, préparateur à la Faculté des Sciences de Montpellier. Charrin, agrégé près la Faculté de Médecine de Paris. Chauveaud, chef de travaux à la Faculté des Sciences de Paris. Delatour, chef de travaux à la Faculté des Sciences de Nancy. Dodero, suppléant à l'École de Médecine de Grenoble. Drach, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Clermont. Etienne, agrégé près la Faculté de Médecine de Nancy. Fage, chargé de cours à l'École de Médecine d'Amiens. Fournier, professeur à l'École de Médecine d'Amiens. Gaucher, agrégé près la Faculté de Médecine de Paris. Gaucher, chef de travaux à l'École supérieure de Pharmacie de Montpellier. Genoud, chef de travaux à la Faculté de Médecine de Lyon. Gibert, chef de clinique à la Faculté de Médecine de Montpellier. Grimbert, agrégé près l'École de pharmacie de Paris. Guyot, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Nancy. Hutinel, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Lory, sous-directeur de laboratoire à la Faculté des Sciences de Grenoble. Maurin, suppléant à l'École de Médecine de Clermont. Mesnard, professeur à l'École des Sciences et des Lettres de Rouen. Monnier, chargé de cours à l'École de Médecine de Nantes. Mourgues, préparateur à la Faculté des Sciences de Montpellier. Pachon, chargé de cours à la Faculté de Médecine de Bordeaux. Pélabon, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Lille. Pérochaud, professeur à l'École de Médecine de Nantes. Perrin, chargé de cours à la Faculté des Sciences de Paris. Pouchet, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Poujol, chef de travaux à la Faculté de Médecine de

Montpellier. Raveau, préparateur à la Faculté des Sciences de Paris. Ray, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Lyon. Richard, chef de travaux à la Faculté des Sciences de Bordeaux. Richard, chef de travaux à la Faculté des Sciences de Nancy. Secrétant, préparateur à la Faculté des Sciences de Besançon. Siraud, agrégé près la Faculté de Médecine de Lyon. Tavernier, préparateur à la Faculté de Médecine de Lille. Vidal, chef de travaux à la Faculté des Sciences de Grenoble. Weiss, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Lyon. Widal, agrégé près la Faculté de Médecine de Paris. Wurtz, agrégé près la Faculté de Médecine de Paris.

Etranger. — Est nommé *Officier de la Légion d'Honneur* : M. le Dr Adcok, médecin du Chah de Perse.

La Médecine au Conseil Général de la Seine. — La 3e Commission (Assistance publique) du Conseil général de Paris, avait, dans une de ses dernières séances, chargé M. le Dr Poirier de Narçay, son secrétaire, de visiter les asiles publics d'aliénés du nord de la France et de la Belgique. Conformément à cette décision, le préfet de la Seine envoya à M. le Dr Poirier de Narçay un mandat de 750 francs, destiné à couvrir les frais du voyage. Mais M. Poirier de Narçay a retourné ce mandat au préfet en protestant par lettre contre l'expression *d'indemnité à forfait* qui y est inscrite et qui laisse, dit-il, « supposer que la mission a quelque chose de commun avec une adjudication où l'entrepreneur trouve un bénéfice, soit sur le choix des matériaux employés, soit sur le salaire alloué aux ouvriers ». M. le Dr Poirier de Narçay affirme en outre que, « pour sa part, il n'a aucune velléité d'effectuer un tel voyage, dont l'utilité lui paraît problématique ».

Le Monument Pelletier et Caventou. — La semaine dernière a eu lieu l'inauguration du Monument édifié, grâce à une souscription de tous les pharmaciens de France, à la mémoire des chimistes Pelletier et Caventou. Le monument, qui représente les deux savants dans leur robe de professeur, s'élève à l'angle du boulevard Saint-Michel et de la rue Denfert-Rochereau.

La cérémonie, à laquelle assistaient nombre de personnalités du monde scientifique et d'importantes délégations des Écoles de Pharmacie, a été présidée, en l'absence de M. Leygues, par M. Guignard, représentant le Ministre de l'Instruction publique, assisté de M. le Dr Vincent, représentant du Ministre de la Marine. M. Moissan, président du Comité de souscription, avant de faire la remise du monument à la Ville, a prononcé une allocution dans laquelle il a retracé la carrière de Pelletier et Caventou. Ces deux bienfaiteurs de l'Humanité, a-t-il dit en substance, se sont illustrés tout particulièrement par la découverte de la quinine, que vulgarisa, lors de la conquête de l'Algérie, le médecin militaire Maillot ; son nom se trouve associé dans la reconnaissance publique à celui des deux savants initiateurs. Il est à peine besoin de rappeler que la quinine est un remède par excellence dont les vertus médicales sont nombreuses. Ce fut le 11 septembre 1820 que Pelletier et Caventou les mirent en évidence dans un travail de premier ordre, présenté à l'Académie des Sciences. Ils montrèrent comment la cinchonine et la quinine peuvent être isolées de l'écorce des quinquinas gris, jaunes et rouges, et en annoncèrent les utiles propriétés thérapeutiques. Pinet et Thénard firent, à ce sujet, un rapport élogieux. Après une lutte assez vive contre les doctrines de Broussais, qui prédominaient alors en médecine, la quinine gagna définitivement sa cause, et les services qu'elle rendit à nos troupes en Algérie firent briller d'un vif éclat la découverte de Pelletier et Caventou. En 1827, le prix Montyon leur fut décerné comme récompense nationale et ils furent nommés membres de l'Académie de Médecine dès sa constitution. Les travaux des deux savants ont porté aussi sur la strychnine, la buccine et la vératrine, sur divers acides, cévadique, pyroquinique, cholestérique, etc.., et sur des matières neutres, la carmine, la gentianine et l'ambréine. Caventou occupa pendant plus de trente ans la chaire de toxicologie à l'Ecole de Pharmacie de Paris.

Son fils, âgé de soixante-quatorze ans, qui habite le département de Seine-et-Oise, assistait à la cérémonie. Il a eu la joie de voir ériger en l'honneur de son père ce monument qui consacre à jamais sa gloire. La statue de Pelletier et Caventou est due au ciseau du statuaire Lormier ; c'est M. Lisch qui est l'architecte du monument.

Un médecin donateur.—M. le Dr Théophile Roussel, membre de l'Institut, sénateur de la Lozère, qui a tant fait pour la protection des enfants du premier âge, non content d'avoir, grâce à son influence auprès de la Commission du pari mutuel, doté les principales villes de son département de dispensaires, hospices, hôpitaux, etc., vient de donner à Saint-Chély-d'Apcher, sa ville natale, la somme de cinquante mille francs, qui sera employée à l'aménagement d'un hôtel de ville.

Mariages de Médecins. — M. Frédéric Choffé, docteur en médecine, fils du docteur, et de Mme Alexandre Choffé, vient d'épouser, à Saint-Honoré-d'Eylau, Mlle Jane Parodi, fille de M. Pierre Parodi. — M. Julien Besançon, docteur médecin, épouse Mme Julie Boitard.

Les Médecins et les Sports. — Le Cercle d'escrime du Kursaal, de Berck-sur-Mer, a donné samedi 11 août 1900 une grande fête d'Escrime au bénéfice de l'Asile maritime et de la Société humaine. Parmi les tireurs engagés : M. le Dr Juranville.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Nussinoff est rendu à Bad-Kissingen.— M. le Dr Proust est à Evian. M. le Dr Sepp est à Contrexéville, de même que M. le Pr Jonnesco (Bucarest).

Une Centenaire. — Récemment est décédée au village de Farinole Mme veuve Massimi, née de Gentile, probablement la personne la plus âgée de la Corse, puisque sa naissance remonte au 10 décembre 1797. Cette centenaire, qui appartient à l'une des plus riches familles de la Corse, a conservé jusqu'à ses derniers moments sa lucidité d'esprit.

Variétés et Anecdotes.

6138

Une Guérison par l'eau de Lourdes.

Henri Lasserre, le célèbre historien qui vient de mourir, a raconté de la façon suivante comment il fut amené à écrire l'histoire de Notre-Dame de Lourdes (Biographie du comte Léonce Dubosc de Pesquidoux). Ce récit est fort intéressant pour les médecins, car il s'agit d'un ... miracle thérapeutique.

« Ce fut vers cette période, en l'an de grâce 1862, que je fus menacé de cécité et condamné par ordonnance des médecins, MM. les Drs Desmares et Giraud-Teulon, au régime des lunettes bleues et des verres opaques, fermant hermétiquement le regard. Un repos absolu me fut prescrit, et je me retirai à la campagne, chez ma mère, sur les rives de la Dordogne, où je dus cesser tout travail. J'étais, du reste, dans l'impossibilité de lire et d'écrire, et j'avais pris un petit secrétaire qui, pour atténuer mon ennui incommensurable, me lisait les journaux et écrivait sous ma dictée à mes amis.

Freycinet faisait une saison à Cauterets. J'ai raconté que lors d'un voyage à Paris, où j'allais revoir mon ami Czacki, qui traversait la France, je me décidai, après trois mois d'hésitation, à recourir à Notre-Dame de Lourdes. Il demanda pour moi, de l'eau jaillie à la fontaine miraculeuse. Cette eau arriva, et j'osai m'en servir, en faisant cette prière du fond de mon cœur : « O Sainte Vierge, ayez pitié de moi, et guérissez mon aveuglement physique et moral ! » En prononçant ces paroles, je me frottai successivement les deux yeux et le front avec ma serviette, que j'avais trempée dans l'eau de Lourdes. Ce mouvement, que je viens de décrire, ne dura pas trente secondes. Qu'on juge de mon saisissement, j'allais presque dire de mon épouvante ! *A peine avais-je touché, de cette eau miraculeuse*, mes yeux et mon front, *que je me sentis guéri tout à coup*, brusquement, *sans transition*, avec une *soudaineté* que dans mon langage imparfait, je ne puis comparer qu'à celle de la foudre. Cet événement changea ma vie. Il fut le premier appel de la Providence à écrire l'histoire de la Vierge apparue à Lourdes. » (*Figaro*).

Il est malheureux que Desmares et Giraud-Teulon ne soient plus là pour commenter cette aventure et ce... miracle.

Congrès des Croque-Morts.

C'est à Londres, au Memorial Hall de Farringdon Street, que s'est ouvert, il y a quelques jours, ce congrès peu banal, organisé par le « British Institute of Undertakers », autrement dit l'Institut britannique des entrepreneurs de pompes funèbres ; il a été principalement consacré à la question de l'embaumement.

M. W. E. Hanshne, vice-président, a même annoncé à son très nombreux auditoire qu'à partir du mois d'octobre prochain s'ouvrirait à University Collège un cours théorique et pratique d'embaumement. Ce cours, auquel les membres du Congrès ont été invités à assister, doit être fait par M. le Pr Charles Renouard, un praticien des plus distingués de New-York. Aux Etats-Unis, en effet, il y a toute une école d'embaumeurs très habiles, diplômés par le gouvernement américain et placés sous la surveillance des Boards of Health (Comités locaux d'hygiène). Il faut dire que, de l'autre côté de l'Atlantique, les embaumements sont beaucoup plus fréquents que chez nous ; seules, ou à peu près, les familles indigentes n'y ayant point recours. Le Congrès des croque-morts réussira peut-être à importer en Europe cette coutume renouvelée des anciens.

La Bibliographia Medica jugée par les Anglais (1).

Bibliographia Medica [Index Medicus].

Edition française, 1900.

« Le 1er numéro du périodique ci-dessus mentionné, qui est destiné à prendre la place de l'*Index Medicus* américain, œuvre malheureusement disparue à l'heure actuelle, a paru le 15 février 1900. La nouvelle publication est sous la rédaction en chef du Dr Marcel Baudouin, directeur de l'Institut international de Bibliographie, de Paris, et sous la haute direction des Prs Potain, membre de l'Institut, et Charles Richet. Comme cette nouvelle publication aura tout l'avantage de l'expérience acquise par son prédécesseur, et a à sa disposition d'estimables progrès sans valeur pour ainsi dire en 1879 quand le premier Index a paru, nous pouvons espérer qu'il contiendra, tant qu'il gardera son caractère international si significatif, maintes améliorations de détails. On a promis qu'un numéro, paraissant le 15 de chaque mois, embrassera la littérature médicale entière de toutes les nations pour les documents parus dans le mois précédent. Cette littérature sera classée suivant un plan indiqué dans la préface. On se propose également de donner, à la fin de l'année, aux souscripteurs de l'œuvre entière seulement, par une souscription spéciale, des « Index » de la littérature des branches spéciales des sciences médicales.

Comme on s'efforce de donner, dans un volume d'un millier de pages à deux colonnes, les titres des œuvres médicales récemment parues dans l'année, les auteurs ont décidé d'éliminer les sujets suivants, qui bien que par certains côtés se rapprochant à la médecine, n'en font cependant pas partie intégrale : Anthropologie, Zoologie et Botanique descriptive, Embryogénie, Psychologie métaphysique et Sociologie. De plus, des sacrifices ont été faits en vue de porter le volume annuel à 1000 pages (une typographie esthétique en aurait donné au moins 1600).

La bibliographie en elle-même n'est rien ou presque rien ; mais c'est un commencement indispensable de recherches et nous souhaitons cordialement la bienvenue à cette œuvre importante, de même que le feront tous ceux qui ont eu occasion de se servir du vieil Index Medicus et de l'apprécier. Etant donné le prix de 60 fr. pour les pays étrangers compris dans l'Union postale, elle est certainement digne d'occuper une place dans chaque bibliothèque médicale ».

(1) *Brit. Gynaec. J.*, London, 1900, Mai, XVI, n° 61, 105-106.

61 : 92

Les Médecins et la Mort du duc de Berry.

Dans un curieux article du *Figaro* (2 août 1900), Anatole France, d'après une notice du libraire Roullet, a raconté le rôle joué par les médecins lors de la mort du duc de Berry. Nous croyons devoir citer les passages suivants, qui sont typiques. On se rappelle que le duc de Berry fut assassiné à l'Opéra dans la nuit du 13 février 1820.

«..... M. Roulet, frotta avec du vinaigre les tempes du malheureux, jusqu'à la venue d'un jeune homme, à qui les assistants demandèrent s'il était chirurgien, et qui répondit : « Je suis enfant d'Esculape ».

Roullet coupa le linge et les vêtements qui recouvraient la poitrine du duc, et un chirurgien, nommé Boug on, qu'on avait appelé mit un genou en terre, s'écria : « Ah ! mon prince ! » et suça la plaie. Roullet fit prendre au duc de l'eau sucrée avec de la fleur d'oranger. Dupuytren, enfin venu, ordonna une saignée au bras droit. La duchesse de Berry dit aux médecins :

« Vous allez donc lui faire une seconde plaie ! »

L'archevêque de Paris se présenta devant le prince au moment où celui-ci venait d'être saigné. Les médecins demandaient de quoi bander le bras. Marie-Caroline donna une jarretière qui ne put servir. La jarretière de Mme de Bethisy fut aussi inutile. Roullet donna sa cravate aux chirurgiens, qui la rejetèrent en voyant qu'elle était de mousseline. Enfin ils firent un bandage avec la ceinture de la duchesse de Berry. Cependant, pour que le blessé eût un peu d'air, on le porta dans un bureau de l'administration de l'Opéra qui était tout proche. Là, on l'étendit sur un lit de sangle.

Un chirurgien donna des bandes de toile à Mme Roullet et lui dit : « Cousez-moi ça. »

Mme Roullet cassa une aiguille, elle était émue ; elle avait un *panaris* à un doigt. Elle n'avançait pas. Le chirurgien lui arracha les bandes, en cousit plusieurs lui-même, et, donnant les autres au libraire Roullet : « Vous êtes vif. Cousez-moi ça ! »

Cependant le duc criait aux médecins : Ah ! que vous me faites souffrir, vous m'arrachez le cœur ! »

Quand le Roi vint, le duc pouvait à peine parler. Les chirurgiens ne sentant plus le pouls, prièrent qu'on leur donnât un miroir, mais on n'en trouva pas. Louis XVIII demanda si le verre d'une tabatière était bon. On lui dit que oui, et il offrit sa boîte. Roullet la prit des mains de Sa Majesté et la passa au chirurgien qui était de l'autre côté du lit. Celui-ci la tint un moment devant les lèvres du duc de Berry. Le verre ne se ternit point. Ferdinand était mort ».

LES LIVRES NOUVEAUX.

Les Maladies de l'Enseignement : La Tuberculose universitaire ; par Potot (A.). — Paris, 1900, Fontemoing, in-8°, 257 p.

Dans cet ouvrage, l'auteur après avoir expliqué ce que l'on doit entendre par l'expression de crise universitaire, indique le moyen de conjurer cette soi-disant fin de l'Université. Il examine notre système d'éducation et lui oppose le besoin de connaissances multiples nécessitées par nos progrès scientifiques.

Les innombrables découvertes ont donné en effet, aussi bien à l'Industrie qu'à l'Agriculture ou au Commerce un tel essor qu'une réforme s'impose dans l'Enseignement.

C'est en un style très fort et très clair que l'auteur après nous avoir donné comme exemple le Collège Ste Barbe et ses heureuses initiatives, nous indique les réformes à faire et les nombreux bénéfices à en retirer.

[I. B. S.].

Chemin de fer d'Orléans.

Facilités données aux Voyageurs pour aller en vacances sur le réseau d'Orléans.

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, dans le but de faciliter les déplacements d'une certaine durée, à la campagne, pendant la saison d'été, délivre des billets d'aller et retour de famille en 1re, 2e et 3e classes dans les conditions suivantes : Ces billets sont délivrés au départ de Paris pour toute gare du réseau située à 125 kilomètres au moins. Ils comportent une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux ; autrement dit, le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux. L'itinéraire peut ne pas être le même à l'aller qu'au retour, et les domestiques peuvent prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille. Les voyageurs ont la faculté de s'arrêter dans toutes les gares du parcours. La durée de validité des billets est *d'un mois*, non compris le jour du départ ; elle peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0 par période. Les billets sont délivrés du 15 Juillet au 1er Octobre. Les voyageurs peuvent cependant commencer leur parcours après cette date, étant entendu que, dans ce cas, la durée de validité des billets expire le 1er Novembre ou, moyennant prolongation payante, le 15 Novembre au plus tard.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Vacances de 1900.

Trains spéciaux. — Paris-Aix-les-Bains-Chambéry. — Aller : départ de Paris, le 20 août à 11 h. 12 soir. — Retour au gré des voyageurs par tous les trains ordinaires, sauf les express, à dater du 22 août, jusqu'au dernier train de la journée du 4 septembre.

Par exception les voyageurs pourront utiliser les trains 44, 46 et 50 entre Mâcon et Paris. Prix (aller et retour) : 2e cl. 48 fr., 3e cl. 24 fr. 50.

Exposition Universelle de 1900.

Billets collectifs à prix réduits pour Paris.

Du 1er juin au 31 octobre 1900, toutes les gares situées à plus de cent kilomètres de Paris délivreront des billets aux familles (époux, ascendants, descendants) d'au moins trois personnes, voyageant ensemble. Pour les familles de trois personnes, le prix perçu sera égal à celui de trois billets d'aller et retour ordinaires. Pour les familles plus nombreuses, le prix ci-dessus sera augmenté de la moitié du prix d'un billet d'aller et retour pour chacun des membres de la famille en plus des trois personnes. Le prix total ne pourra être inférieur à 50 0/0 du prix qui serait perçu pour l'ensemble de la famille si le tarif général était appliqué. Ces billets seront valables pendant 12 jours pour les parcours de 100 à 700 kilomètres; 14 jours pour les parcours de 701 à 900 kilomètres ; 16 jours pour les parcours au-delà de 900 kilomètres. Faculté de prolongation de moitié à deux reprises moyennant un supplément de 10 0/0 chaque fois.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 519.